



Recueil de la jurisprudence

Affaire C-141/18 RX

**FV
contre
Conseil de l'Union européenne**

« Réexamen »

Sommaire – Décision de la Cour (chambre de réexamen) du 19 mars 2018

Réexamen – Conditions prévues à l'article 62 du statut de la Cour de justice de l'Union européenne – Conditions non remplies

(Statut de la Cour de justice, art. 62)

Voir le texte de la décision.

(voir points 4, 5 et disp.)